

Vincent Gouyon

Commissaire aux comptes

**Vincent Gouyon**

Commissaire aux comptes

Inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes  
de Nancy sous le n° 1100066202

**LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL**

**1 rue de la Grande Douve**

**54250 CHAMPIGNEULLES**

**Siret : 783 342 934**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 03 novembre 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Vincent Gouyon



## ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le montant des disponibilités représentant près de 35% du total de l'actif a été validé.
- Les modes de calculs et les justifications des provisions existantes au 30/06/2021 m'ont été communiqués afin de les valider.
- Une analyse des subventions d'exploitation a été effectuée afin de valider leur exhaustivité et la séparation des exercices.
- Les charges enregistrées au compte de résultat ont été contrôlées par le biais d'une revue analytique et de sondages sur pièces, notamment dans le but de valider la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité de ces enregistrements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre comité directeur et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.





## **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 19 octobre 2021 par le comité directeur.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' and 'B'.

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Epinal, le 20 octobre 2021

Vincent GOUYON

Commissaire aux comptes





Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	30/06/2021 (12 mois)				30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	61 269		61 269	0,99	61 269	1,25
. Constructions	2 018 776	1 334 784	683 992	11,09	749 869	15,25
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	64 692	64 692	0	0,00	0	0,00
. Autres immobilisations corporelles	967 005	917 969	49 036	0,80	87 320	1,78
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	21 681		21 681	0,35	31 680	0,64
. Autres	3 550		3 550	0,06	3 550	0,07
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 136 973</b>	<b>2 317 445</b>	<b>819 529</b>	<b>13,29</b>	<b>933 689</b>	<b>18,99</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 352 810	254 374	1 098 436	17,81	1 200 130	24,41
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	977 231		977 231	15,85	762 979	15,52
Valeurs mobilières de placement	167 920		167 920	2,72	165 860	3,37
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 057 640		3 057 640	49,58	1 786 084	36,33
Charges constatées d'avance	46 022		46 022	0,75	66 927	1,36
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 601 623</b>	<b>254 374</b>	<b>5 347 249</b>	<b>86,71</b>	<b>3 981 980</b>	<b>81,01</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>8 738 596</b>	<b>2 571 819</b>	<b>6 166 778</b>	<b>100,00</b>	<b>4 915 669</b>	<b>100,00</b>



## BILAN PASSIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	2 098 941	34,04	2 098 941	42,70
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	381 536	6,19	323 974	6,59
Excédent ou déficit de l'exercice	671 371	10,89	57 561	1,17
Situation nette (sous total)	3 151 848	51,11	2 480 477	50,46
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 151 848</b>	51,11	<b>2 480 477</b>	50,46
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations			142 531	2,90
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>			<b>142 531</b>	2,90
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	217 500	3,53	109 800	2,23
Provisions pour charges	247 984	4,02	251 005	5,11
<b>TOTAL (III)</b>	<b>465 484</b>	7,55	<b>360 805</b>	7,34
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	683 737	11,09	402 406	8,19
Emprunts et dettes financières diverses	3 598	0,06	3 540	0,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 606	6,24	245 566	5,00
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	680 345	11,03	649 864	13,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	747 160	12,12	550 480	11,20
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	50 000	0,81	80 000	1,63
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 549 446</b>	41,34	<b>1 931 856</b>	39,30
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>6 166 778</b>	100,00	<b>4 915 669</b>	100,00

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**



## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%		
	Total	%	Total	%	Variation	%			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Cotisations									
Ventes de biens et services									
- Ventes de biens	4 602 724		5 189 183		-586 459		-11,29		
- dont ventes de dons en nature									
- Ventes de prestations de services	726 630		684 383		42 247		6,17		
- dont parrainages									
Produits de tiers financeurs									
- Concours publics et subventions d'exploitation	2 455 185		2 270 962		184 223		8,11		
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable									
- Ressources liées à la générosité du public									
- Dons manuels									
- Mécénats									
- Legs, donations et assurances-vie									
- Contributions financières									
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	1 170 364		1 131 048		39 316		3,48		
Utilisations des fonds dédiés	142 531		84 393		58 138		68,89		
Autres produits	21		7 438		-7 417		-99,71		
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>9 097 455</b>		<b>9 367 406</b>		<b>-269 951</b>		<b>-2,87</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises	827 468		891 523		-64 055		-7,17		
Variations stocks									
Autres achats et charges externes	2 534 607		2 727 076		-192 469		-7,05		
Aides financières	1 507 577		1 521 072		-13 495		-0,88		
Impôts, taxes et versements assimilés	272 933		293 586		-20 653		-7,02		
Salaires et traitements	2 344 299		2 040 298		304 001		14,90		
Charges sociales	499 956		772 883		-272 927		-35,30		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	358 534		246 348		112 186		45,54		
Dotations aux provisions	210 600		73 359		137 241		187,08		
Reports en fonds dédiés			142 531		-142 531		-100,00		
Autres charges	184 303		178 934		5 369		3,00		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 740 276</b>		<b>8 887 611</b>		<b>-147 335</b>				
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>357 179</b>		<b>479 795</b>		<b>-122 616</b>		<b>-25,55</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	4 417		6 823		-2 406		-35,25		
Autres intérêts et produits assimilés	1 349				1 349		N/S		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 084		869		1 215		139,82		
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>7 850</b>		<b>7 692</b>		<b>158</b>		<b>2,05</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées	3 014		1 429		1 585		110,92		
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>3 014</b>		<b>1 429</b>		<b>1 585</b>		<b>110,92</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 837</b>		<b>6 263</b>		<b>-1 426</b>		<b>-22,76</b>		





## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>362 015</b>	<b>486 059</b>	<b>-124 044</b>	-25,51
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	57 065	117 832	-60 767	-51,56
Sur opérations en capital	299 096	42 009	257 087	611,98
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>356 161</b>	<b>159 841</b>	<b>196 320</b>	122,82
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	15 343	57 571	-42 228	-73,34
Sur opérations en capital		204 413	-204 413	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		313 027	-313 027	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>15 343</b>	<b>575 011</b>	<b>-559 668</b>	-97,32
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>340 818</b>	<b>-415 170</b>	<b>755 988</b>	182,09
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	31 462	13 327	18 135	136,08
Total des produits (I + III + V)	9 461 466	9 534 939	-73 473	-0,76
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 790 095	9 477 378	-687 283	-7,24
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>671 371</b>	<b>57 561</b>	<b>613 810</b>	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature		358		
Bénévolat	18 898	48 577		
<b>TOTAL</b>	<b>18 898</b>	<b>48 936</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services		358		
Prestations				
Personnel bénévole	18 898	48 577		
<b>TOTAL</b>	<b>18 898</b>	<b>48 936</b>		





**LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL  
ASSOCIATION**

Domaine de la Taliney

54250 CHAMPIGNEULLES

Annexe comptable

au 30 juin 2021



## PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 166 777,73 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 671 371,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception faite du changement indiqué ci-après,
- indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement comptable CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le règlement CRC 05-09 du 3 novembre 2005 permet aux entités ne dépassant pas certains seuils de pratiquer dans les comptes individuels l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, selon les durées d'usage.

Il est également rappelé que la décomposition des immeubles par composants ne présentait pas d'intérêt significatif. En conséquence, depuis l'origine, les immeubles ont été amortis sur leur valeur globale sur une durée allant 20 ans à 33 ans.





## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### EPIDEMIE COVID-19

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

L'émergence et l'expansion du coronavirus ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts significatifs sur les activités de l'association depuis la fin du premier trimestre 2020.

Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- 1) Informations complémentaires sur le bilan :
  - Recours à un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 500 K €.
  - Retards de paiements des clubs supérieur à ceux de l'exercice précédent
- 2) Informations complémentaires sur le compte de résultat :
  - Indisponibilité partielle des salariés
  - Recours au régime de l'activité partielle avec une indemnisation de 166 K €
  - Exonération et aide au paiement cotisation sociale

### AUTRES INFORMATIONS

Un plan de relance des activités a été décidé durant l'exercice, en conséquence a été provisionné des bons d'achats et de formations à destination des clubs à hauteur de 400 K €.

Les bons feront l'objet d'une distribution aux clubs au cours l'exercice suivant.



**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 136 973 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 111 743			3 111 743
Immobilisations financières	35 230		10 000	25 231
<b>TOTAL</b>	<b>3 146 973</b>		<b>10 000</b>	<b>3 136 973</b>

Amortissements et provisions d'actif = 2 317 445 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 213 284	104 161		2 317 445
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 213 284</b>	<b>104 161</b>		<b>2 317 445</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains	61 269	0	61 269	Non amortiss.
Immeuble	1 518 199	863 251	654 948	L de 10 à 35 ans
Installations ag amgt constr	500 577	471 533	29 044	L de 3 à 10 ans
Installation techniques	63 495	63 495	0	L de 5 à 10 ans
Matériel industriel	1 197	1 197	0	L 3 ans
Matériel de transport	327 442	327 442	0	L de 5 à 6 ans
Materiel de bureau	36 929	36 929	0	L de 5 à 10 ans
Matériel pédagogique	19 479	12 313	7 166	L de 3 à 5 ans
Matériel médical	1 866	1 866	0	L 5 ans
Materiel informatique	234 190	212 610	21 580	L de 1 à 7 ans
Mobilier	347 100	326 809	20 291	L de 3 à 10 ans
Autres Immo Financières	25 231	0	25 231	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>3 146 973</b>	<b>2 317 445</b>	<b>819 529</b>	

Etat des créances = 2 401 293 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 231	10 000	15 231
Actif circulant & charges d'avance	2 376 063	2 376 063	
<b>TOTAL</b>	<b>2 401 293</b>	<b>2 376 063</b>	<b>25 231</b>





**Provisions pour dépréciation = 254 374 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotations	Reprise	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	47 915	254 374	47 915	254 374
Comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>47 915</b>	<b>254 374</b>	<b>47 915</b>	<b>254 374</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 164 035 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	162 000
Disponibilités	2 035
<b>TOTAL</b>	<b>164 035</b>

**Charges constatées d'avance = 46 022 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 465 484 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	360 805	210 600	105 921	465 484
<b>TOTAL</b>	<b>360 805</b>	<b>210 600</b>	<b>105 921</b>	<b>465 484</b>

Les engagements en matière d'indemnités conventionnelles payables lors de la mise à la retraite des salariés sont provisionnés dans les comptes pour un montant de 231 409 €. L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des dispositions prévues par la convention collective du sport. La méthode retenue est celle définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87.

Les indemnités de fin de carrière ont été évaluées selon les variables suivantes :

- \* Variables économiques : Taux d'actualisation de 0,79 %  
Taux de progression des salaires de 2%  
Taux de charges patronales de 40% (Lorraine) et 45% (Alsace, Champagne-Ardenne)  
Contribution de l'employeur de 0%  
Tables retenues pour le calcul de l'indemnité : départ volontaire et mise à la retraite
- \* Variables démographiques : Taux de turnover de 4% (Cadres) et 5% (Non Cadres)  
Table de mortalité : INSEE 2016-2018  
Taux de départ volontaire de 100%  
Taux de mise à la retraite de 0%

Les engagements en matière de médaille du travail du personnel dans les comptes pour un montant de 16 575€. L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte d'une hypothèse de turn over nul et sans prendre en considération la table de mortalité publiée par l'INSEE.

**Etat des dettes = 2 549 446 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	683 737	53 226	630 511	
Dettes financières diverses	3 598	3 598		
Fournisseurs	384 606	384 606		
Dettes fiscales & sociales	680 345	680 345		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	747 160	747 160		
Produits constatés d'avance	50 000	50 000		
<b>TOTAL</b>	<b>2 549 446</b>	<b>2 549 446</b>		





**Charges à payer par postes du bilan = 1 185 339 E**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	1 348
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	332 996
Dettes fiscales & sociales	450 495
Autres dettes	400 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 185 339</b>

**Produits constatés d'avance = 50 000 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## AUTRES INFORMATIONS

**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	<b>Montant</b>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 800
<b>TOTAL</b>	<b>10 800</b>



**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 164 035 E*

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Subvention à recevoir ( 448700-- )	160 500
Subvention & aides à recevoir ( 448701-- )	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>162 000</b>

<b>Produits à recevoir sur disponibilités</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus à recevoir / livret ( 518700-- )	2 035
<b>TOTAL</b>	<b>2 035</b>

*Charges constatées d'avance = 46 022 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avances ( 486000-- )	46 022
<b>TOTAL</b>	<b>46 022</b>

*Charges à payer = 1 185 339 E*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus ( 168800-- )	1 348
<b>TOTAL</b>	<b>1 348</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Factures à recevoir ( 408100-- )	332 996
<b>TOTAL</b>	<b>332 996</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dette provisionnée congés payés ( 428200-- )	188 058
Dette provisionnée pour 13è mois ( 428203-- )	76 485
Charges sociales sur congés à payés ( 438200-- )	88 258
Charges sociales/prime 13ème mois ( 438203-- )	36 424
Charges fiscales congés payés ( 448200-- )	11 095
Charges fiscales/provision 13ème mois ( 448201-- )	4 513
Etat charges à payer ( 448600-- )	45 663
<b>TOTAL</b>	<b>450 495</b>





<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Charges à payer ( 468600-- )	400 000
Subvention à verser ( 468610-- )	500
<b>TOTAL</b>	<b>400 500</b>

*Produits constatés d'avance = 50 000 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance ( 487000-- )	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>



Vincent Gouyon

Commissaire aux comptes

**Vincent Gouyon**

Commissaire aux comptes

Inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes  
de Nancy sous le n° 1100066202

**LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL**

**1 rue de la Grande Douve**

**54250 CHAMPIGNEULLES**

**Siret : 783 342 934**

-----

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 30 juin 2021**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Epinal, le 20 octobre 2021

Vincent GOUYON

Commissaire aux Comptes

Vincent Gouyon

